

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 108 (1963)
Heft: 12

Rubrik: Chronique française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le centre d'instruction de bombardement

En 1957 était formé à Cognac le Centre d'instruction de bombardement (portant le N° 328), dont la mission était de former des pilotes et des équipages pour les bombardiers de type américain B-26 employés en Afrique du Nord. Les missions de ce centre ont dès lors changé; pilotes et navigateurs ont subi une formation nouvelle pour les escadrons de « Vautour »; il s'agit d'un avion sonique (en piqué), qui est construit en France en plusieurs versions: chasse tout-temps; appui tactique; reconnaissance tactique et bombardier. Selon les types l'avion pèse de 15 à 20 tonnes.

La dernière modification ou innovation dans l'instruction est la formation de navigateurs radaristes pour les futurs escadrons de la Force de frappe de bombardiers « Mirage IV » (de classe moyenne). — Aussi le Centre d'instruction a-t-il été fractionné en trois unités correspondant à ces domaines et ayant chacune son personnel instructeur et son programme d'instruction et naturellement ses propres appareils.

L'Escadron de bombardement procède à l'instruction du tir et du bombardement en familiarisant le personnel avec l'avion Douglas B-26, bi-moteur lourd. Ce même escadron réinstruit sur cet avion des pilotes de reconnaissance et ceux de chasse tout temps.

L'Escadron Vautour transforme à nouveau les pilotes sur le bombardier français de Sud-Aviation, bi-réacteur. L'instruction théorique dure trois semaines et porte sur l'aérodynamique, la connaissance de l'avion, de ses instruments de bord, de la navigation, du bombardement, météorologie, circulation aérienne, etc; les pilotes doivent être entraînés sur cet appareil à réacteurs à voler à une altitude double, entre 13 000 et 15 000 m et à la navigation aux instruments. Les équipages sont ensuite constitués et versés dans les escadrons où ils acquerront leur qualification.

L'Escadrille « radar »: elle prend son nom de l'équipement électronique, beaucoup plus complet, des futurs avions de la Force de frappe, pour lesquels doivent encore être réinstruits les pilotes. Il s'agit d'une reconversion complète. Les méthodes et programmes d'instruction sont entièrement nouveaux. L'instruction se fait sur B-26 dont l'équipement a été complété par des appareillages électroniques, aussi bien de navigation que de bombardement. Le pilote doit être formé à lire sur l'écran du radar et à interpréter immédiatement les échos.

Ce sont donc des exigences très nouvelles et astreignantes auxquelles sont soumis pilotes et équipages qui prendront en charge les futurs « Mirage IV ».

Le Centre d'instruction de bombardement fait partie actuellement de la 92^e Brigade de bombardement. Il constitue avec un autre organisme la base aérienne du Commandement aérien stratégique. Il aura en plus une mission d'entretien et de contrôle de la qualification des équipages, qui devront périodiquement y faire retour pour être initiés aux nouvelles méthodes d'emploi et de mise en œuvre des systèmes d'armes.

Le futur centre de lancements d'engins militaires des Landes

Il vient d'être créé un nouveau centre d'essais pour les engins aéronautiques et les fusées, dénommé *Centre d'essais des Landes* (C. E. L.) Sa superficie sera d'environ 15 000 hectares, en une bande d'une vingtaine de kilomètres en bordure de l'Océan, limitée au nord par Biscarosse-Plage, au sud par Mimizan-Plage et à l'est par les étangs de Biscarosse, Parentis et Aureilhan. L'emplacement se trouve à environ 70 km au sud-ouest de Bordeaux et à un peu moins au nord-ouest de Mont-de-Marsan. La région ne comporte pas de grandes voies de communication; elle est recouverte de forêts de pins, dont l'exploitation pourra continuer, à part quelques servitudes ou restrictions les jours de tir. La population de la région est peu dense.

Les lancements auront lieu vers l'Océan, comme c'est le cas à Cap-Canaveral. Il n'y sera procédé à aucune expérimentation atomique. Par contre, des essais aéronautiques pourront être effectués conjointement avec le complexe aérien de Cazaux et la base d'aviation de Mont-de-Marsan. Le Centre abritera 1500 techniciens qui devront y être logés avec leurs familles.

Les travaux commenceront sous peu et dureront pendant cinq ans, moment où la France ne disposera plus du champ de tir de Hammaguir au sud de Colomb-Béchar, dans le Sud-Oranais, qui sera abandonné. Celui-ci se nommait Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux, de Colomb-Béchar (C. I. E. E. S.). Il avait été créé en 1947 par extension d'une base aérienne. Les problèmes habituels de sécurité ne s'y posaient aucunement. La visibilité dans ces régions était excellente, permettant l'observation directe par instruments optiques et non par radar. Le terrain plat et désertique

permettait une récupération facile des engins tirés, ce qui augmentait la masse des renseignements. En outre, le Centre conservait d'immenses possibilités d'agrandissement; vers le sud-ouest l'axe du champ de tir pouvait s'étendre sur 800 km et vers le sud-est en direction du Tchad l'axe aurait pu être allongé au-delà de 3000 km. Seules l'Australie et l'U.R.S.S. peuvent disposer d'un tel champ de tir.

Les installations qui y avaient été créées sont considérables: habitations, hangars, ateliers, moyens de transport, système de pompage d'eau, terrain d'aviation et une route bitumée jusqu'à la Méditerranée.

J. Pergent

Bibliographie

Les revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift Nr. 10/1963

Sommaire: Klippen unserer militärischen Ausbildung, von Oberstbrigadier E. Brandenberger — Die Entwicklung der strategischen NATO-Doktrinen (Schluss), von Oberstkorpskommandant S. Gonard — Ausbildungshilfe für die Nahverteidigung von Kollektivwaffen und für technische Truppen (Fortsetzung) von Oberst H. Wettstein — Prinz Eugen von Savoyen, von Oblt. Jürg Zimmermann — Flugwaffe und Fliegerabwehr: Bemerkungen zum Problem der Gefährdung unserer Flugstützpunkte durch Nuklearwaffen, von Oberst Ph. Vacano — Russisch für Offiziere: 6. Lektion, von Hptm. I. Tschirky — Was wir dazu sagen: Optimistische Betrachtungen zum Instruktorenberuf, von Hptm. J.-J. Furrer — Ausländische Armeen — Literatur.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, Nr. 11, 1963.

Sommaire— Aktuelle Probleme der Panzerabwehr, von Wa. — Die Überlegenheit der Zahl und die Verteidigung als die stärkere Form des Kriegsführens für den an Zahl Unterlegenen, von Oberstlt. i. Gst. Dr. J. Tretter, Wien. — Die Winterausbildung eines verstärkten Gebirgsinfanterieregimentes, von Oberst M. Steiner und Major E. Biedermann. — Ausbildungshilfe für die Nahverteidigung von Kollektivwaffen und für technische Truppen (Schluss), von Oberst H. Wettstein. — Grenzbesetzung in Graubünden 30. Mai bis 26. Juli 1859, von Dr. phil. Paul Letter. — Flugwaffe und Fliegerabwehr: Der Flabpanzer, von Dr. Arnold F. Braun. — Russisch für Offiziere: 7. Lektion, von Hptm. I. Tschirky. — Ausländische Armeen. — Literatur. — Zeitschriften.